Ms 133

Lettres signées par Malesherbes mais non écrites par lui

4 lettres
5 ff.

De Malesherbes le 4. 9.bre 1778.

Je suis ici, Monsieur, depuis hier et je compte y rester plus ou moins suivant le tems qu'exigeront les plantations. J'espere bien n'y pas être sans avoir le plaisir de vous voir. Je le desire d'autant plus que j'ai des explications a vous donner sur le Pin mugo, même sur le Serento, sur quelques autres objets et surtout sur des correspondances que j'ai etablies avec des Montagnards suisses.

Et outre les Montagnards et les arbres des montagnes, je desire aussi beaucoup de vous entretenir de plusieurs Etuves à secher le grain dont vous êtes le pere auxquelles cependant on croit avoir ajouté quelques petites perfections a Berne, a



M. Duhamel.

Zurick et a Arau.

Si vous n'en avés pas connoissance et que vous en voulés des desseins ou même un modele, je suis a portée de les faire faire et de vous les faire venir. mais je ne peux ecrire sur tout cela qu'aprés avoir eu l'honneur de vous voir.

J'ai vu a Genève vos amis M. de Chateauvieux, M. Bonnet, M. Trembley.

A Berne j'ai vu d'autres gens qui ne vous ont jamais vu et n'ont point eu avec vous de relations directes, mais de qui vous n'êtes pas moins respecté, et qui se feront un bien grand plaisir de donner tous les eclaircissemens que je leur demanderois de votre part et voudroient bien surtout être eclairés de vos lumières. Il y a dans ce pays là, beaucoup de Zèle pour l'Agriculture et pour toutes les Connoissances utiles

J'ai vu aussi dans les montagnes de Neuchatel un ancien Chirurgien trés bon Botaniste nommé Gagnebin grand correspondant de M. de Reaumur que vous connoissés surement de reputation. C'est lui qui m'a fait voir le premier le Pin mugo en grande abondance dans des marais de Tourbe et je l'ai revu depuis deux fois dans de semblables marais. et il envoyera des arbres et de la graine. J'ai rapporté des feuilles et des Cônes.

Je voudrois en savoir autant sur le Serento mais je n'ai pas été aussi heureux a cet egard. Je vous dirai cependant ce que j'ai appris et d'aprés vos instructions je ferai des questions qui ne pourront être resolues que l'Eté prochain.

J'ai vu a Zurick le Chanoine Gesner Naturaliste possesseur d'un magnifique Cabinet et qui tressailli de joye quand on lui dit qu'on est connu de vous. J'ai pris des informations détaillées

de l'histoire du Buis et de son travail à
St Claude où on est les fabriques, et dans
une forêt du Moromois où il en croit de
plus beaux, à ce qu'on dit, que nulle part.
Enfin j'ai vu bien des hommes et bien des choses
dont il est nécessaire que je vous entretienne
J'aurais aussi à vous montrer des Noyaux
d'abricot pêche ou de Nancy venus sur un
arbre qui n'a pas été greffé et qu'une
Dame de Paris a imaginé de faire venir
de Noyau du même abricot de Nancy ou
abricot pêche.

Vous connoissés, Monsieur, tout l'attachement
avec lequel j'ai l'honneur d'être, votre très
humble et très obéissant serviteur

Malesherbes



A Malesherbes ce 29. 8bre 1781.

Je n'ai jamais fait abattre, Monsieur, de platanes d'orient; je n'en ai qu'un pied assés beau pour pouvoir être exploité, et comme c'est ce pied, qui par les graines qu'il répand tous les ans me procure des repeuplemens, je me garderai bien de le détruire.

J'ai epuisé en les employant, cet automne, ce que j'avois d'érables negundo et de Ste Lucie. Cependant il me reste deux planches de Ste Lucie qui ne sont que de Nolige, et je vous les envoyerai; et quant à l'erable negundo ou à feuilles de frêne, autant



M. de Fougeroux.

des anciennes planches que vous avés vues, j'ai mieux a vous envoyer qui est un gros tronc que j'ai fait abattre l'an passé et qui n'est pas encore débité en planches.

Je vous offrirai aussi un tronc de moindre grandeur et grosseur de Cormier, qui n'est pas un bois commun dans ce pais ci quoique cela soit pas un arbre éxotique ; j'y joindrai quelques planches de Murier blanc que vous n'avés peutêtre pas non plus.

Enfin des planches des quatre especes de Peupliers.

Le malheur est que les uns sont en planches, et les autres ne sont qu'en volige. Quant aux deux arbres qui sont en tronc, vous les ferés exploiter de l'epaisseur qu'il vous conviendra.

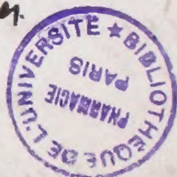
L'autre malheur, est que beaucoup ne sont coupés que depuis un an, et le Menuisier pense qu'il seroit bon de leur laisser passer encore un an avant de les employer.

Tout cela sera mis a part avant mercredi prochain, et votre voiturier qui vient tous les Mercredis, ou quelque autre voiturier de Pithiviers pourront emporter toute la provision.

Je vous previens seulement qu'a moins qu'une Charette ne soit forte, elle aura de la peine a emporter le Tronc de

l'humble seconde.

Vous connoîtrez, Monsieur, tous les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur. J. Robertson.



Liste de ce que j'envoyerai à M. de Fougeroux.

un gros Tronc d'Erable à feuilles de frêne ou erable negundo.

un petit Tronc de Cormier.

six planches de Platane d'occident.

six planches de peuplier d'Italie.

six planches de peuplier de Canada.

six planches de peuplier de Caroline.

Deux planches de peuplier Liard.

Deux planches de Ste Lucie.

quatre planches de Murier blanc.



à malesherbes ce 1er aoust

Je vous envoye, Monsieur, un petit panier d'abricots venus certainement de noyau et sans greffe, il y a plus de 12 ans que j'ay semé les noyaux et j'ay toujours suivi l'arbre depuis.

Malheureusement on les à cuillis un peu trop tost et pas assés meurs, mais ce sera à des abricots ordinaires au meme degré de maturité qu'il faudra que vous les compariés.

Je crois que vous les trouverés constamment plus petits, avec moins d'eau, mais avec autant de goût au moins que l'abricot ordinaire greffé.

Ils me paroissent tout à fait semblables à ceux de deux grands abricotiers tres anciens et dont personne ne se rappelle l'origine qui sont ici dans le potager haut, près du chateau dans le parc, et aux quels on ne voit point de traces de greffes. Les deux vieux abricotiers sont venus grands comme des tilleuls, et il y à des années où ils donnent beaucoup de fruit, c'est ce qui arriva nommement il y à 4. ou 5. ans dans une année où tous les abricots d'espalier et autres greffés avoient manqué. Je crus dés lors que ces deux abricotiers etoient francs et venus de noyau et ce fut d'après le soupçon que j'en eus que le jardinier me dit qu'effectivement il ne voyoit plus au pied

La marque de la greffe, mais cela ne prouve rien parcequ'il est possible que sur de vieux arbres cette marque soit oblitérée.

J'ai attendu que mes abricotiers de noyau semés de ma main donnassent du fruit, c'est ceque je n'ay eu que cette année, et je vous en envoye les premiers, et la ressemblance de ces fruits me paroit apresent la preuve que ceux des vieux arbres n'ont pas non plus eté greffés.+

+ les deux vieux arbr. n'ont donné cette année que peu ou point de fruit.

Il est cependant bon de vous observer que ceux de ces vieux arbres avoient beaucoup plus de gout que ceux cy cequi peut provenir de trois causes, ou de ceque les arbres plus vieux donnent des fruits plus savoureux, ou de ceque ceux cy ont eté cueillis avant d'etre assés murs, ou de ceque les vieux abricotiers sont dans le terrein sec et ceux dont je vous envoye le fruit dans le terrein humide de mon jardin.

J'ai encore a vous avertir qu'il ne faut pas confondre les abricots sauvageons ou venus de noyau avec l'alberge qui vient aussi de noyau.

J'ay aussi des albergers venus de noyau et qui m'ont donné du fruit bien plutost que les abricotiers quoique les noyaux fussent semés plusieurs années plus tard. mais c'est de noyau d'alberge que viennent ces albergers et outre la difference du fruit il y en a une sensible a l'arbre, elle est telle que mon jardinier a l'inspection du bois ne confondra jamais un alberger avec un abricotier.

C'est ceque vous verrés sur les arbres mêmes quand vous viendrés dans ce pays cy.

J'envoye ce panier à M. de la Reynière mon beau frere qui demeure rue de la grange bateliere en le priant de vous le faire passer tres promptement. mais comme je crains que cela ne soit pas fait aussi promptement que je le voudrois, je vous en donne avis afin que si on oublioit de vous les envoyer, vous puissiés les envoyer chercher.

J'ai aussi des prunes de reine claude venues de noyau qui m'ont donné du fruit cette année pour la premiere fois. Dès qu'elles seront mures je vous en envoyerai aussi les ~~prunes~~ premières par la meme voye de M. de la Reynière.

Je fais copier ma lettre parceque je sçais que vous avés de la peine à lire mon écriture, et je la finis en vous assurant de tous les sentimens avec les quels j'ay l'honneur d'etre votre tres humble et tres obeissant serviteur Malesherbes



M. de Bouville à un mieux qui donne beaucoup d'esperance, mais vous en sçaurés plus que je ne pourois vous en dire par le medecin avec lequel vous êtes en relation directe.



A Malesherbes le 20. 8.bre 1781.

Vous avés eu l'an passé, Monsieur, presque tous les Noyers d'amérique. Il y en a cependant un que je ne sais si vous avés eu, parceque je n'en eus pour moi que deux ou trois noix que je semai à Paris. or c'est celui de tous qui paroit le plus une espece distincte de tous les autres par la forme de son fruit. J'en ai encore eu très peu cette année: — cependant je crois nécessaire que vous le connoissiés. c'est pourquoi je vous



M. de Fougeroux.

en envoye trois noix : c'est trop peu pour semer, mais assés pour faire dessiner.

De plus il y a une nouveauté dans mon jardin ; c'est le frêne de Caroline qui a fructifié pour la première fois, et je vous envoye aussi un petit paquet de cette graine.

Vous connoissés, Monsieur, tous les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, votre très humble et très obéissant serviteur./.

Malesherbes



P. S. Dans l'envoi de différens bois que je vous fais, vous trouverés de plus que ce qui est sur la liste, deux voliges d'Erable negundo qui pourront vous servir pour la Menuiserie, et destinés la grosse bille à un autre usage si vous le jugés à propos./.

J'ai retrouvé ces deux voliges que je ne croyois pas avoir.

